



## Ecole Elémentaire René Guest Conseil d'école du Mardi 17 Novembre 2020

### Représentants de la municipalité

Mme Fommarty Adjointe aux affaires scolaires

Mme Marquis Affaires scolaires

Mme Fournier, conseillère municipale

### Enseignants

Mmes Valageas CPA, Lesage CPC, Nguyen Tang CP/CE2, Mougénel CE1B, Belhadj CM2A, Cazor Ulis.

Procuration des enseignants non présents.

Mme Ferrier, directrice

### Représentants des parents d'élèves :

APELGC : Mmes Maurice, Rivet, Koval, Cieza,

Procuration : Mmes Dounane, Ikhief, Martinez, Agola. Mrs Frémeaux, Clémentin

FCPE : Mmes Wakrim, Sampaio,

Procuration pour les 3 représentants absents

### 1. Structure de l'école à la rentrée 2020, effectifs, intervenants

Enseignants	Classe	Effectif	
Mme Valageas	CP A	21	73
Mme Paumier	CP B	23	
Mme Lesage	CP C	22	
Mme Nguyen Tang	CP	7	75
Mme Noack	CE1 A	25	
Mme Mougénel	CE1 B	24	
Mme Seigneuret	CE1 C	26	62
Mmes Nguyen Tang /Sellini	CE2	12	
M Ponnelle	CE2 A	24	
Mme Rolland	CE2 B	26	69
Mme Bardin	CM1 A	29	
Mmes Lebourdelles / Moreau	CM1 B	28	
Mme Soularue	CM1 C	12	73
	CM2 C	14	
Mme Belhadj	CM2 A	29	
Mme Vuille	CM2 B	30	5
Mme Cazor	Dont ULIS	5	

Décharge d'un 1/4 temps pour Oriane Nguyen (le mardi)  
Prévisions pour la rentrée 2021 : Effectif stable (prévision d'arrivée de 68 GS en CP pour 2021-2022)

Tous les enfants porteurs de handicap bénéficient d'AESH (Accompagnant des Enfants en Situation de Handicap).

Les AESH sont désormais gérés dans le cadre du dispositif PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisés (<https://www.education.gouv.fr/ecole-inclusive-le-pial-qu-est-ce-que-c-est-1877>)) qui permet de mutualiser les ressources et de les affecter en fonction des besoins sur la commune (écoles, collèges, Lycée de la Tournelle). Les AESH peuvent donc intervenir sur différentes écoles selon le planning défini en coordination avec les directeurs d'école. Un quota d'heure peut être affecté uniquement à un élève porteur de plusieurs handicaps.

### Intervenants

Rased :

- Mme Gautier, Psychologue Education Nationale (présente le lundi à l'école, coordonnées sur la porte de l'école pour prise de rdv)
- Mme Lorain, Enseignante chargée du relationnel
- Mme Briand, Enseignante chargée de l'aide pédagogique

Santé :

- Dr Gassama, Médecin scolaire, présent le mercredi (collège Champs Philippe, voir avec Mme Zeggai pour prise de rdv)
- Mme Zeggai, infirmière Education Nationale

Musique : M Pedro et Mme Michiel

Sport : M Brady, M Botrel + Maitres nageur piscine

## 2. Point sur la situation sanitaire

**Entrées et sorties :** pas d'entrées décalées afin d'éviter l'ouverture prolongée des portes de l'école dans le cadre du plan Vigipirate.

**Récréation :** Les récréations ne sont pas échelonnées, mais afin de limiter les brassages, les cours sont divisées en zones (Une zone par niveau de classe, soit 3 zones dans la cour des grands (CE2/CM1/CM2), et deux dans la cour des petits (CP et CE1). La traçabilité est assurée pour les classes double niveau. Les jeux de cours ne sont plus utilisés (désinfection obligatoire).

**Restauration scolaire / goûter :** Au moment de la cantine, de l'étude, ou de la garderie, les élèves rejoignent leur « zone » dans l'une ou l'autre des cours, où ils sont accueillis par les adultes chargés de la surveillance. Le déjeuner et le goûter se font dans le réfectoire, avec toujours un respect des groupes et une distance entre deux groupes. Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

**Etude** : Pendant l'étude, dans les salles de classes, une distanciation est appliquée entre deux groupes de niveaux différents. Les classes sont désinfectées avant l'étude.

### **Port du masque**

Obligatoire pour tous les enfants de l'élémentaire. Seuls les enfants porteurs de handicap ou avec certificat médical peuvent en être dispensés (et dans ce cas, les mesures de distanciation sont renforcées). En cas d'oubli, l'école dispose d'un stock de masques afin de doter les enfants (ou si masque souillé). Les oublis restent rares (moins de 10 / jour).

Les représentants APELGC demandent qu'il y ait des consignes communes (enseignants / animateurs) pour la gestion du masque pendant le temps de restauration. Une option possible est le port du masque autour du bras pendant le repas (option la plus simple à mettre en place et à contrôler) : le mode opératoire sera expliqué aux enfants par les enseignants et partagés avec les animateurs

Les enseignants et les AESH reçoivent une dotation en masque de l'Education Nationale, les animateurs et le personnel municipal reçoit une dotation de la mairie.

### **Lavages de mains réguliers**

#### **Nettoyage des locaux :**

Tous les jours les locaux sont nettoyés et désinfectés, selon le protocole fourni par le conseil régional avec des produits aux normes spécifiques COVID.

Propreté des sanitaires : retours très négatifs des parents. Cependant, les toilettes sont nettoyées 3 fois par jour. Compte tenu des lavages de mains répétés, le sol est souvent mouillé et potentiellement souillé par les traces de pas. Rappels faits aux enfants sur « bon usage » des toilettes.

### **Continuité pédagogique**

- 1) Si confinement général : Chaque enseignant choisit les modalités et les outils. Pas de consigne commune définie. A noter que des espaces par classe ont été mis en place par certains enseignants sur le blog de l'école.
- 2) Si enseignant COVID : en arrêt maladie. Remplacement
- 3) Enfant COVID ou cas contact : A voir avec chaque enseignant pour définir les modalités pour récupérer le travail et les devoirs.
- 4) Enseignant cas contact ou vulnérable : Continuité pédagogique. Est-ce qu'un accueil des enfants est alors possible (à l'école ou dans d'autre structure) ? Pas de réponse donnée en séance.

### **Cas Covid dans l'école**

2 cas depuis le début de l'année. Les cas sont signalés à l'ARS. Compte tenu du protocole sanitaire actuel, la directrice n'est pas tenue d'informer les parents de la classe tant qu'il n'y a pas 3 cas dans une même classe (hors fratrie).

### **Sorties, classes transplantées**

Compte tenu de l'investissement nécessaire à l'organisation et de l'incertitude sur l'évolution du contexte sanitaire, pas de classes transplantées cette année.

Les sorties restent possibles mais limitées (covid + vigipirate). A voir au cours de l'année.

### 3. Règlement intérieur

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité (pas de modification).

### 4. Questions diverses

#### **Numérique :**

Mise à disposition à l'école depuis février dernier : 2 chariots « classe mobile » avec IPAD pour les élèves, connexion 4G et ordinateur pour l'enseignant + installation tableau numérique.

Formation des enseignants réalisées. Un bilan sera réalisé lors du prochain conseil. Demande des enseignants pour déployer ces équipements, avis favorable de la mairie.

#### **Lutte contre le harcèlement scolaire / prévention**

Les situations sont en général gérées par l'enseignant et/ou directrice mais si besoin le pôle « Bien vivre ensemble » peut être sollicité : Il s'agit de personnel Education Nationale formé pour intervenir dans les classes (à la demande), ciblée sur une situation spécifique, pour désamorcer. Les parents sont informés en amont. L'intervention se fait sous forme d'entretien avec les élèves concernés selon la méthode [PIKAS](https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceId/la-methode-de-la-preoccupation-partagee.html)

<https://www.reseau-canope.fr/climatscolaire/agir/ressource/ressourceId/la-methode-de-la-preoccupation-partagee.html>

Intervention officier de prévention (Sécurité routière, sensibilisation harcèlement) : pas prévu à de jour.

**Prévention bucco-dentaire** : rattrapage pour les CE1 et CM2 prévu le 26 novembre (intervention d'un chirurgien-dentiste, une communication a été faite par la mairie aux parents des enfants des classes concernées). Nouvelle date en 2021 pour les CM1.

#### **Hommage à S Paty** : Retour des enseignants.

Pour les plus jeunes, les enseignants ont fait intervenir les enfants pour évaluer leur niveau d'information et afin que les enfants extériorisent, puis ont expliqué la signification de la minute de silence.

Les enseignants ont veillé à ne pas évoquer les détails (dont certains étaient, de façon étonnante, bien connus par certains enfants), mais ont conduit les débats sur la charte de la laïcité, sur la liberté de pensée et d'expression, les valeurs de la république.

Pour les plus grands, ce moment a conduit à des échanges très riches appréciés par les enfants.

#### **PPMS / exercice incendie**

Exercice incendie prévu le 27 novembre à 15h30 : modalités à définir pour respecter le protocole sanitaire et les contraintes de l'exercice.

PPMS anti intrusion « se cacher » prévu le 10 décembre à 9h45 : modalités à définir pour limiter les regroupements

### **Sécurité sortie école**

A 16h30, il n'y a plus une personne en permanence pour surveiller sortie CM au portail vert (dame de service, priorité donnée au nettoyage des classes). Donc ouverture et fermeture entre chaque sortie de classe. Mais parfois des enfants sortent alors que les parents ne sont pas encore arrivés et restent sur le trottoir.

Actuellement, la directrice se positionne au portail pour la sortie de 16h30.

- ⇒ Pour rappel, à 16h30 et dès qu'ils sortent de l'école, les enfants sont sous la responsabilité des parents. Néanmoins, si des enfants restent seuls dehors, les enseignants et le personnel de l'école restent vigilants.
- ⇒ Il est demandé aux parents de se positionner sur trottoir opposé pour ne pas créer d'attroupement devant les portes. Permet une meilleure visibilité (pour les parents et les enfants).
- ⇒ Le point école pourrait être déplacé sur passage pour piéton en face de la sortie CM pour sécuriser les sorties (test).

A 18h, lors de sortie de l'étude, les parents sont positionnés sur trottoir opposé mais le passage pour piétons n'est pas protégé.

- ⇒ La mairie propose une réflexion sur meilleure éclairage du passage pendant la période hivernale.
- ⇒ Dans l'attente, les parents peuvent se positionner pour protéger le passage

**Prochain conseil : Date non connue à ce jour**